

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 45 (1948)  
**Heft:** 12

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

---

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

---

SOMMAIRE. — Renouvellement des abonnements. — A MM. les caissiers de sections. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Pesées de ruches. — Stations d'observations, *J. Walther*. — Les travaux du Liebefeld, *O. Morgenthaler*. — Les *Galleria* ennemis No 1 de nos ruches, *Rüegger Robert*. — Nourrissement des abeilles. — Réponse à M. Grandchamp. — Le pollen, poussière magique de la nature, *Donald Culross Peattie*. — Principes généraux d'élevage de reines, *Ad. Bohnenblust*. — Trèfle blanc. — Les abeilles entendent ou n'entendent pas ? *Eugène Rithner*. — Nos « amies » les guêpes, *A. Grobet-Magnenat*. — Distraction, *Nini*. — La page de la femme, *José Buttet*. — Société romande d'apiculture, *O. Niquille*. — Nouvelles des sections. — Nécrologies : Henri Borgeaud-Dony, François Jaccaud, Marc Voumard, Victor Chatton. — Agenda apicole romand 1949.

---

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### **Renouvellement des abonnements individuels**

Pour éviter une interruption dans le service du *Bulletin*, nous prions nos abonnés individuels, suisses et étrangers, de bien vouloir verser, de préférence au compte de chèques postaux II 1480, et avant le 1er janvier 1949, la somme de :

abonnés suisses	Fr. 7.—
abonnés étrangers	Fr. 8.—

pour leur abonnement 1949. Il ne sera pas envoyé de remboursement.

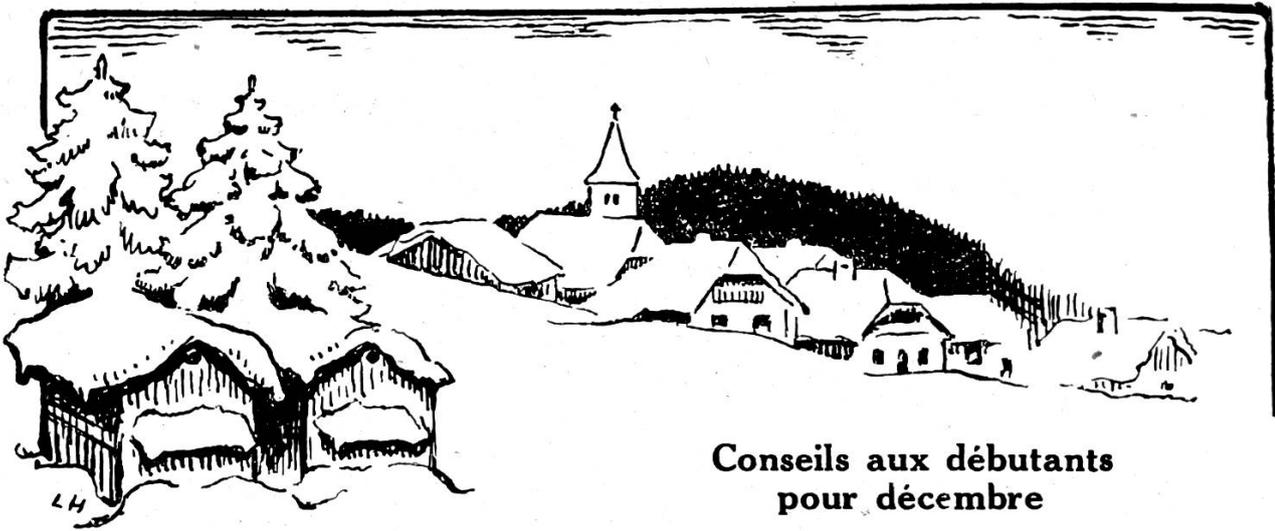
Pour tous les réabonnements, nous vous prions d'écrire, au dos du coupon, vos *nom, prénom et adresse complète très lisiblement*. Nous vous en remercions.

*Administration du Bulletin.*

### **A MM. les caissiers des sections**

Nous vous rappelons que les listes des membres des sections ainsi que celles des « Radiés » doivent nous parvenir pour le 10 décembre au plus tard (Art. 6 des statuts) afin de nous permettre, malgré les fêtes, de vérifier les quelques 6600 adresses qu'elles comptent. Un grand merci à tous ceux qui feront diligence.

*Le caissier central.*



### Conseils aux débutants pour décembre

Voici la mi-novembre passée et nous n'avons pas encore eu de gel. Une ou deux gelées blanches, quelques nuits un peu fraîches, des journées chaudes et magnifiquement ensoleillées, tel est le bilan de ce début d'automne. Temps merveilleux pour l'hivernage de nos abeilles qui auront pu, tout à leur aise, propoliser les moindres fissures pour se mettre à l'abri des courants d'air. Tout est donc pour le mieux jusqu'à maintenant ; peut-être la consommation est-elle un peu au-dessus de la normale, mais pas de soucis à se faire en cette saison pour les provisions.

Que faire au rucher, mon cher débutant, en ce frileux mois de décembre ? A l'intérieur des ruches : rien. Déranger les abeilles, sortir des cadres, serait une imprudence qui pourrait coûter la perte de la colonie. Engourdies par la basse température ambiante, toutes celles qui s'éloigneraient du groupe ou tomberaient sur le plateau seraient irrémédiablement perdues. Il faut donc se contenter d'une surveillance extérieure. Trous de vol, déchets de cire, cadavres peuvent nous renseigner assez exactement sur le comportement des colonies. La bascule, qui ne devrait manquer dans aucun rucher, nous dira quelle a été la consommation, et jusqu'à fin mars, cela doit et peut nous suffire.

Lorsque le froid se sera installé sérieusement, et *après une bonne sortie* au cours de laquelle les intestins se seront soulagés, il y aura lieu d'appliquer, si rien n'a encore été fait, le traitement contre l'acariose. A cette saison, le remède de Frow (Safrol), employé avec précaution, ne provoque pas de pillage et donne d'excellents résultats. Cette dangereuse et insidieuse maladie qu'est l'acariose fait des progrès constants et des ravages aussi. Prenons donc sur nous de traiter nos ruches ; il faut si peu de temps et on se sent comme la conscience plus à l'aise, lorsqu'on sait ses chères abeilles débarrassées et à l'abri de ces sournois acares.

De plusieurs apiculteurs, débutants et autres, me sont parvenues des demandes de recettes pour la fabrication du « candi ». Qu'est-ce que le « candi » ? Une préparation, à base de miel et de sucre,

destinée à fournir aux abeilles un nourrissage de consistance solide.

Dès la fin de septembre et jusqu'à mi ou fin mars (suivant le climat), il ne saurait être question de nourrir au sirop. Les abeilles le prendraient bien difficilement, voire pas du tout, et, s'il était emmagasiné dans les rayons, ne pouvant être operculé, il fermenterait et provoquerait la dysenterie.

Que faire alors, pendant cette période hivernale, lorsqu'on découvre une ruche à court de nourriture ? Si l'apiculteur possède des cadres de provisions en réserve, il peut, après les avoir entreposés pendant quelques heures dans un local tempéré, en glisser trois ou quatre, aussi près que possible du groupe, dans la ruche en péril. Mieux vaut, malgré le danger qu'il y a à déranger les abeilles, essayer de les sauver que de les laisser inmanquablement périr.

Si l'on ne possède pas de ces précieux rayons, il faut avoir recours au « candi ». Ce dernier, en plaque ou en pain, se place sur les porte-rayons, directement au-dessus du groupe des abeilles, de façon que celles-ci puissent l'atteindre pour s'alimenter sans se déplacer. Si les cadres sont recouverts de planchettes, il faut en enlever une ou deux ; s'il s'agit d'une tuile, on découpera un trou de la surface et de la forme du morceau de candi destiné à la ruche. Il est très important que les abeilles soient en contact direct avec le candi. On veillera aussi à éviter toute déperdition de la chaleur naturelle de la ruche. On recouvrira le tout d'une toile fine qui empêchera tout passage aux abeilles ; par dessus, on placera des sacs, couvertures ou autres objets capables de maintenir la chaleur.

Parmi les nombreuses recettes de fabrication, en voici deux qui me semblent parmi les plus pratiques.

#### *Méthode Perret-Maisonneuve.*

Prenez un récipient de fer émaillé assez haut où vous faites chauffer  $1\frac{3}{4}$  litre d'eau. Lorsque l'eau est chaude, on y ajoute 3,5 kg. de sucre cristallisé et tourner sur feu vif jusqu'à ébullition.

Laisser bouillir pendant vingt minutes sans agiter le mélange.

On peut alors se rendre compte des progrès de l'évaporation en laissant tomber un peu de sirop sur une assiette froide ou dans l'eau (la consistance doit être pâteuse mais non dure).

On ajoute 0,500 kg. à 1 kg. de bon miel qui ne devra bouillir que 3 minutes au maximum. Comme remède préventif, 0,04 gr. d'acide salicylique dissous dans 2 gr. d'alcool.

Lorsque la température du liquide est de l'ordre de 50 à 60°, on brasse avec une spatule en bois jusqu'à ce que l'on ait une pâte blanche.

On coule alors, avant le refroidissement complet dans les moules graissés ou dans des boîtes.

*Méthode américaine « Good ».*

Faire chauffer (sans bouillir,) du miel de première qualité et parfaitement sain jusqu'à ce qu'il soit bien liquide ; ajouter du sucre en poudre ou du sucre cristallisé écrasé très fin, toujours du sucre pur, jamais du sucre glacé (qui contient de l'amidon et serait mortel pour les abeilles) ; mélanger, en tournant avec une spatule de bois, tout le sucre que le miel peut absorber, puis retirer le mélange de la bassine dans laquelle il a été commencé, et pétrir avec les mains en ajoutant toujours du sucre pour obtenir une pâte ferme et très homogène ; laisser reposer deux jours et recommencer à ajouter du sucre en poudre ; la pâte ne doit être ni trop dure, ni coulante. Quand on opère en hiver ou dans un local froid, le candi semble plus ferme, mais il peut se ramollir et couler si la température ambiante devient plus chaude : dans ce cas, il y a lieu de pétrir à nouveau en ajoutant du sucre en poudre.

*Nota.* — Au moment de la coulée du candi, on peut garnir les moules de papier sulfurisé.

Le « pain » est emballé dans un papier, on peut le conserver ainsi assez longtemps, si on a soin de le placer dans un endroit sec.

Pour l'utiliser, il suffit de découper un peu de papier et de mettre cet endroit en contact avec les abeilles.

Avec ses vœux bien cordiaux de bonne fin d'année.

Gingins, 19 novembre 1948.

*M. Soavi.*



*Protection des plantes contre les attaques des insectes*

Aux Etats-Unis, on est parvenu à protéger chimiquement les plantes contre les attaques des insectes en ajoutant au sol un insecticide extrêmement puissant. C'est ainsi que par l'addition d'un demi-kg. seulement de sélénate de soude au sol d'un jardin

d'une superficie de 180 m<sup>2</sup> environ, on a réussi à protéger les fleurs complètement des attaques des araignées rouges, des aphides et des nématodes.

Le sélénate de soude, en effet, est aisément absorbé par les tissus des plantes. Malheureusement, ce produit est également poison pour l'homme, de sorte que le traitement doit être réservé uniquement et jusqu'à plus ample information aux fleurs et plantes décoratives et d'ornement. Si ce produit est toxique pour l'homme, ne le sera-t-il pas aussi pour les abeilles ?

### *Forêts et agriculture en Russie*

Une « semaine forestière » s'est déroulée dernièrement en Moldavie soviétique, au cours de laquelle plus de cinq millions d'arbres fruitiers et d'ornement ont été plantés dans les villages et dans les fermes collectives. Les abeilles auront de quoi butiner !

### *Des ruches sur un gratte-ciel newyorkais*

En plein New-York, sur la terrasse du 14<sup>me</sup> étage du « Rockefeller Center », un apiculteur amateur a installé trois colonies qui lui ont rapporté 100 livres d'un excellent miel.

Heureux pays où les abeilles, à défaut de fleurs, ont trouvé le moyen de transformer l'or qui n'a pas d'odeur en un or délicieusement parfumé !...

### *Un essaim facétieux*

A Mauraz même, un gros essaim, tel un concierge d'un nouveau genre, a élu domicile dans la double paroi de la chapelle et y a prospéré, hors d'atteinte des hommes.

Une toute petite entrée a servi de passage et il est impossible de la déloger sans démonter les boiseries. Il est moins question encore de la détruire par le feu, le jeu serait trop dangereux. Espérons que l'hiver aidera les autorités à résoudre ce grave problème !

### *Les prodiges de la fécondation artificielle des reines*

Jusqu'ici une reine n'avait jamais pu être fécondée par un de ses fils. On n'avait donc jamais réussi à produire des abeilles butineuses ayant 100 % du sang de leur mère. Ce prodige vient d'être réalisé aux Etats-Unis. En anesthésiant de jeunes reines vierges par du gaz carbonique, on s'est aperçu qu'à l'issue de ce traitement ces reines se mettaient spontanément à pondre des œufs d'où sortiraient des faux-bourçons. Les spermatozoïdes prélevés sur ces mâles sont aptes, grâce aux méthodes de la fécondation artificielle, à féconder les jeunes reines vierges qui avaient pondu ces œufs.

Dès lors, devenait possible chez les abeilles la consanguinité qui est à la base de la création de toutes les bonnes races d'ani-

maux domestiques, par suite de la possibilité de développer, à coup sûr, par hérédité totale, tel ou tel caractère.

Forts de ce nouvel atout, les entomologistes américains ont été bon train. Ils ont créé des lignées d'abeilles répondant à tel ou tel besoin (la longueur de la langue, par exemple) et ce, par des consanguinités successives. Quand la dégénérescence commence à se faire sentir, ils procèdent à des croisements entre lignées sélectionnées suivant le même critérium.

### *Recherches sur la loque américaine*

Parmi les substances agissant sur la glande thyroïde des rats, souris et chiens, il faut citer les sulphonamides et les dérivés de la thiourée et du thiouracil. Ces deux derniers produits ont pu arrêter le développement de batraciens. Plusieurs sulphonamides et substances appartenant au groupe de la thiourée ont causé l'apparition du goître endémique chez le rat par arrêt de la production de l'hormone thyroïdienne : la thyroxine. La thiourée retarde la métamorphose des têtards qui deviennent ainsi énormes et ressemblent aux spécimens qui ont subi la thyroïsectomie, c'est-à-dire l'ablation de la thyroïde. Il est probable que cette substance agit directement sur la glande ou sur l'hypophyse et empêche la sécrétion de l'hormone thyroïdienne. Lorsqu'on remet les têtards dans de l'eau ordinaire, leur développement continue et ils se transforment en grenouilles.

Quel pourrait être l'effet de cette substance ou des sulphonamides sur la métamorphose des larves d'abeilles en supposant que l'on puisse la leur administrer ? Cette recherche ne semble pas encore avoir été faite, elle pourrait ouvrir des horizons nouveaux dans la lutte contre la loque américaine ! (*The Bee World.*)

*P. Zimmermann.*

### **Pesées des ruches sur bascules du 11 septembre au 10 octobre 1948**

Aire-Genève, altitude 365 m., diminution 700 gr. — Delémont, alt. 440 m., diminution 1200 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 2350 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 1000 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 1800 gr.

### **Stations d'observations**

Cointrin-Genève, alt. 391 m. Balance sans changement. L'hydrographe a oscillé entre 48 et 103 %. Le baromètre entre 700 et 714 mmHg. Trois jours avec précipitations, 33 mm. Température minimum 6, maximum 26 degrés. — Châteauneuf, alt. 510 m., diminution 3300 gr. Température minimum 6, maximum 36,5 degrés. L'hydrographe a vacillé entre 28 et 94 %.

**Pesées des ruches sur bascules du 11 octobre  
au 10 novembre 1948**

Chêne-Bourg-Genève, alt. 390 m., dim. 1000 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 900 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 1000, 600 et 500 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 400 gr. — Autavaux, alt. 483 m., dim. 3000 gr. — Bex II, alt. 500 m., dim. 1450 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 600 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 950 gr. — Rue, alt. 650 m., dim. 1200 gr. — Saicourt, alt. 750 m., dim. 1000 gr. — Chézard, alt. 760 m., dim. 1500 gr. — Vuisternenz-en-Ogoz, alt. 800 m., dim. 1200 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 800 gr. — Les Caudreys-Le Sépey, alt. 1150 m., dim. 2300 gr. — Morges, alt. 390 m., dim. 750 gr.

**Stations d'observations**

Cointrin-Genève, alt. 391 m., dim. 300 gr. Température minimum 4, maximum 22 degrés. L'hydrographe a vacillé entre 50 et 102 %, le baromètre entre 700 et 716 mmHg. Dix jours avec pluie, 94 mm. — Châteauneuf, alt. 638 m., dim. 1700 gr. Température minimum — 4, maximum 32 degrés. L'hydrographe a vacillé entre 27 et 97 %. — Cernier, alt. 825 m., dim. 700 gr. Température minimum 1,4, maximum 12,5 degrés. Six jours avec précipitations, 84,7 mm.

Delémont, novembre 1948.

*J. Walther.*

**DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE**

**Les travaux du Liebefeld**

*La lutte contre la loque au moyen des sulfamidés  
(Cibazol et autres produits similaires)*

par O. Morgenthaler, traduit par P. Zimmermann

Il y a un peu plus de dix ans que la médecine a fait un grand progrès, grâce à la découverte de l'action bactériostatique des sulfamidés sur certaines bactéries pathogènes appartenant au groupe des Cocci. Les guérisons obtenues dans les maladies de poitrines, la fièvre purpurale et autres infections dues aux Cocci firent sensation ; on classait déjà, grâce à la nouvelle thérapeutique, une partie de ces affections dans les maladies en voie d'extinction. Si toutes les espérances n'ont pas été réalisées, ces produits, entre les mains de médecins expérimentés, sont sans aucun doute une arme précieuse dans le combat contre les maladies infectieuses.

On s'est demandé si la nouvelle découverte pourrait être utilisée pour la lutte contre les maladies des abeilles. Le microbe pa-

thogène de la *loque européenne*, Bact. pluton, fut, au début, classé parmi les cocci ou streptocoques. C'est pourquoi l'emploi des sulfamidés contre cette maladie parut plein de promesses. Un succès aurait été le bienvenu, la loque européenne appartenant encore aux maladies embarrassantes dont nous n'avons pas encore le traitement bien en main. Nous fîmes, en 1942 et 1943, des essais au moyen de *Cibazol* qui est le plus connu et le plus efficace des sulfamidés. *K. Gygli* nous en a fait part dans le numéro de la *Blaue* de septembre 1943. Les résultats furent d'une manière non équivoque négatifs. La loque européenne s'est développée, dans les colonies traitées, plutôt davantage que dans les colonies non traitées. En 1946, les essais furent répétés dans deux ruchers à Dürrenroth et à Bosarni, avec des doses quelque peu modifiées et là encore sans le moindre succès. Ce résultat n'était pas surprenant puisque *R. Burri* avait montré, entre temps, que le Bact. pluton n'appartenait pas aux cocci mais aux bacilles.

On a également essayé ce nouveau procédé de lutte contre le noséma, car on avait prétendu qu'il pouvait aussi guérir cette maladie. Dans nos essais, le *Cibazol* ne montra pas la moindre influence enrayante sur le développement du noséma, les abeilles traitées étaient aussi fortement infectées que les non traitées.<sup>1</sup> Selon les données américaines, ce produit se serait également montré inefficace contre le *Sacbrood*. Cet échec dans la lutte contre la loque européenne, le *sacbrood* et le noséma répond bien aux conceptions que l'on se fait sur la nature d'un bon remède chimique. De tels remèdes sont spécifiques, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à un groupe bien déterminé de microorganismes. Ce ne sont point des poisons, de simples moyens de désinfection qui peuvent s'appliquer à tout être vivant et de ce fait nuire aussi bien au patient qu'aux microbes pathogènes. L'emploi des sulfamidés avait été précédé de recherches très minutieuses sur la respiration des bactéries. On avait ainsi pu se rendre compte que celle-ci se faisait différemment chez les cocci que chez les autres bactéries, et on découvrit de la sorte un point d'attaque contre les cocci. En chimiothérapie, il faut agir avec adresse et prudence si l'on veut atteindre le but. On ne doit accepter qu'avec réserve les remèdes qui sont sensés agir dans toutes les maladies possibles.

Aussi les nouvelles qui nous parvenaient, depuis quelques années, des Etats-Unis et selon lesquelles les sulfamidés avaient une action extraordinaire contre la loque américaine, étaient faites pour nous étonner. Le microbe pathogène de la *loque américaine*, *Bacillus larvae*, appartient aux bactéries donnant des spores qui, comme chacun le sait, sont très résistants à l'action des agents

<sup>1</sup> Ces recherches ont été faites par M. *Peter Morgenthaler*, stud. méd.

extérieurs. La discussion sur cette nouvelle façon de lutter contre la loque américaine a été très vive ; dans beaucoup de journaux étrangers (aussi européens), elle forme presque le thème principal. Des adeptes enthousiastes écrivent que le traitement aux sulfamidés de la loque américaine représente la plus grande découverte de l'apiculture depuis l'introduction du cadre mobile, d'autres sont plus réservés dans leur jugement. Une vue critique de ces divers articles serait intéressante, la place nous manque ici pour le faire. Cependant, les faits suivants peuvent être considérés comme acquis :

Contre toute attente, on peut réussir, par un nourrissage à base de Cibazol ou autres produits semblables, à guérir une colonie atteinte de loque américaine, dans le sens que les rayons fortement infectés auparavant ne montrent plus de larves malades ou mortes. On nourrit la colonie à l'aide d'un sirop contenant 0,5 gr. de Cibazol par gallon, c'est-à-dire par 3,8 litres (2 gr. de Cibazol pour 15 litres de sirop). Sans aucun doute, ce succès est remarquable et cette découverte fait honneur aux savants américains particulièrement à *L. Hasemann* et *L. F. Childers*.

Mais il est tout aussi incontestable que les sulfamidés sont impuissants à tuer les spores de la loque américaine sommeillant dans le miel et dans toutes les vieilles bâtisses. Ces spores attendent patiemment dans l'ombre le moment favorable à leur développement et ceci dès que l'effet du remède cesse. Il faudrait donc ou bien donner constamment le remède, ce par quoi nous risquons de récolter du « miel au Cibazol », produit dont notre contrôle du miel, malgré tout son respect pour le Cibazol, ne serait guère satisfait, ou bien nous devons, en traitant aux sulfamidés, entreprendre conjointement une véritable désinfection des colonies atteintes de loque américaine, en brûlant les rayons, en éliminant le miel et en mettant le feu aux ruches et autre matériel.

(*A suivre.*)

### **Les *Galleriea* ennemis N° 1 de nos ruches**

La *Galleriea Mellonella* ou *Cerella* ou *Cereana*, de même que sa sœur, l'*Achræa grisella* ou *Alvearia*, sont connues de tous nos apiculteurs. Ces deux Lépidoptères sont appelés vulgairement grande et petite fausses-teignes de la cire. Ces Pyralidés ne se contentent pas de compromettre sérieusement la solidité des rayons qu'ils attaquent, mais ils sont encore porteurs de germes terribles pour nos petites avettes. En effet, M. Lutz, directeur du laboratoire de biologie générale à Tunis, dans une série d'articles parus dans la *Gazette apicole* de juillet, août et septembre 1947, nous prouve que le noséma est largement diffusé par la fausse-teigne. M. Lutz n'est pas le seul savant qui nous parle du danger

que fait courir la Galerie à nos abeilles ; M. Perret-Maisonnette, également, attire notre attention sur ce grave sujet.

Le grand Réaumur a étudié durant de nombreuses années les mœurs, habitudes et régime de la Galerie Mellonella. Les papillons pondent sur les fleurs, de sorte que les abeilles transportent leurs œufs mélangés au pollen butiné. Une fois dans la place, c'est-à-dire dans les rayons, la chaleur de la ruche ne tarde pas à les faire éclore. Le papillon, à la faveur de la nuit, s'introduit également dans les ruches. Grâce à sa démarche très rapide (l'insecte court plus qu'il ne marche), grâce aussi à l'enveloppe écaillée de son corps, il évite facilement l'aiguillon des gardiennes et peut déposer ses œufs sur les rayons. La Galerie apparaît deux fois dans l'année, au printemps et au mois de juillet. La chenille, issue de l'œuf, se développe rapidement et au bout de trois semaines se transforme en chrysalide ; celle-ci après huit jours de repos, donne essor au papillon. Les chenilles de la deuxième ponte passent l'hiver à l'état de chrysalides, cachées dans un cocon allongé et épais ; ces cocons sont rangés, le plus souvent, en long, les uns contre les autres et toujours à portée respectable des abeilles. Il est intéressant de savoir que les chenilles abandonnent leur tuyau lorsque la cire vient à manquer ou qu'elles se trouvent pourchassées par les abeilles. Elles se dispersent alors et rongent tout ce qui se trouve sur leur passage : cuir, laine, feuilles mortes, papier, bois, et si nécessaire, leurs propres excréments. Et toutes, malgré des nourritures si différentes, se transforment en papillons très vifs. *Rüegger Robert.*

### Nourrissement des abeilles

Les « Echos de partout » du *Bulletin* de novembre publient sous ce titre un extrait d'expériences faites en Tchécoslovaquie et rapportées par Mlle Morizio de l'Institut du Liebefeld.

Notre *Bulletin* ne donne-t-il qu'une relation incomplète du travail de Mlle Maurizio qui expliquerait quelques inconséquences apparentes. D'ailleurs, avec une prudence toute scientifique, la collaboratrice du Dr Morgenthaler évite les affirmations trop hâtives, que les apiculteurs ont coutume d'établir sur un fait isolé. Mais il faut féliciter le Dr Zimmermann de nous donner un aperçu des travaux du Liebefeld, qui échappent aux apiculteurs romands, non abonnés à la *Blaue*.

Cependant cet article suggère quelques réflexions : il n'arrive à aucun apiculteur de donner du sirop composé de quatre parties de sucre pour une d'eau. Les Romands restent pour beaucoup fidèles à la règle donnée par Bertrand, 5 sucre, 3 eau. Un certain nombre, tenant compte de la composition du nectar, qui renferme environ 70 % d'eau, nourrissent avec un sirop : 1 sucre,

1 eau, donné dès le milieu d'août. Ils n'ont pas observé de cristallisation, les provisions sont rapidement operculées et, au printemps, on ne retrouve pas de cristaux de sucre sur le plateau des ruches.

Récemment, un apiculteur a fait l'expérience suivante : dans un rucher qui est à proximité d'une fontaine très fréquentée par les abeilles, il a nourri ses ruches avec du sirop 5-3 et a placé, à fleur d'eau, une serpillière ; elle fut rapidement couverte d'abeilles venant, sans crainte de se noyer, y puiser le liquide. Puis il a continué le nourrissage avec du sirop 1-1 ; aucune abeille n'est revenue boire. Nous nous garderons de conclure ; mais l'expérience est facile, elle peut être renouvelée sous d'autres formes. Quand elle aura été répétée de très nombreuses fois et en diverses contrées, une déduction pourra en être tirée. On a, dit l'article, réussi à hiverner deux colonies avec un sirop contenant 4 % seulement de sucre. Alors, pourquoi nourrir avec des solutions concentrées ?

L'article parle encore de l'influence de la dextrine. Le résumé qu'il présente est-il peut-être trop bref pour établir une exacte liaison entre certaines indications. Ainsi : « la tentative d'invertir le sucre ordinaire au moyen de dextrine pour empêcher la cristallisation n'a pas donné de résultats satisfaisants », puis : « Un résultat positif n'est obtenu qu'après l'addition au sirop de 5 % de dextrine » et, enfin, au dernier alinéa : « son adjonction au sucre de canne empêchant la cristallisation ».

Autre chose : « Le mauvais hivernage des abeilles qui ont comme provisions du miellat, serait dû à une teneur excessive de dextrine, cause de la diarrhée »... « cependant des expériences faites en 1944/45 et 45/46 sur deux ruchers, ont démontré que l'adjonction de 10 à 20 % de dextrine au sirop est supportée sans dommage. Le sirop est composé de 20 % d'eau, de 10-20 % de dextrine et de 70 ou 80 % de sucre ? »... Il est à supposer que cette composition ne doit pas être faite en pourcent, mais en parties. « Les colonies hivernées sur provisions avec dextrine n'ont présenté aucun signe de diarrhée et la nourriture est restée liquide jusqu'au printemps ».

D'une part, inefficacité de la dextrine pour empêcher la cristallisation d'autre part, l'adjonction de dextrine empêchant la cristallisation n'a provoqué aucun inconvénient. Comment concilier ces affirmations contraires ?

Il est d'observation constante que les miels du printemps, qui n'ont guère de dextrine, cristallisent rapidement, tandis que ceux d'automne le font avec lenteur, incomplètement, ou même pas du tout, parce qu'ils ont une teneur élevée en dextrine.

Une phrase de cet article, lequel ne donne aucune précision sur les meilleures proportions du sirop de nourrissage, est de na-

ture à rassurer les apiculteurs qui ne savent pas ou ne peuvent pas éliminer le miellat des provisions d'hiver. « La teneur élevée en dextrine de certains miels ne peut pas être tenue pour responsable du mauvais hivernage des abeilles ; celui-ci doit être recherché dans d'autres causes encore inconnues ».

Nous nous garderons bien d'émettre une conclusion ; mais jusqu'à meilleur informé, nous continuerons à employer la formule 1-1 et à nourrir suffisamment et très tôt, sans ajouter de dextrine au sirop.

A. G.

### Réponse à M. Grandchamp

Je sais gré à M. A. Grandchamp d'avoir relevé une erreur de ma part. En effet, une coupure malencontreuse a déformé le sens de cet article, aussi je m'en excuse auprès de Mlle Dr A. Maurizio et de mes lecteurs. Voici ce qu'il fallait lire, 2<sup>me</sup> alinéa, 7<sup>me</sup> ligne :

.. vu que dans de précédents essais, on avait fait de mauvaises expériences avec l'inversion artificielle de la nourriture d'automne, on essaya alors une adjonction de dextrine pour empêcher la cristallisation des provisions d'hiver. Ceci réussit. Une adjonction de 1-5 % de dextrine au sirop suffit pour maintenir dans les rayons, même à basse température, les provisions liquides assez longtemps. Comme on le sait, le miel contient de la dextrine en quantité variable. Dans le miel de fleurs 0,2-1,4 %, dans le miel de forêt de 10 à 40 %. Autrefois, on attribuait le mauvais hivernage des colonies avec provisions de miel de forêt ou de feuilles à la haute teneur en dextrine de ces miels. Avec de telles provisions, il faut compter sur une agitation de la colonie et de la diarrhée. C'est pourquoi, les apiculteurs tchécoslovaques se demandèrent si une adjonction de dextrine à la nourriture pour l'hiver, si souhaitable soit-elle pour sa bonne consistance, n'entraînerait pas un mauvais hivernage et de la diarrhée.

Cependant, des expériences faites...

P. Z.

### Le pollen, poussière magique de la nature

*par Donald Culross Peattie*

Tout autour de nous, dans l'air, flotte une poussière puissante et miraculeuse. Invisible à l'œil nu, un grain de pollen n'en porte pas moins une étincelle de vie, un principe mâle. Dans certains cas, le pollen se confie au vent pour chercher fortune. On peut le voir s'envoler en nuage d'or quand on secoue les chatons de l'aune gracieuse ou les cônes de pin en pleine floraison. Dans d'autres cas, il s'asservit l'abeille poudreuse qui va de fleur en fleur. Mais tout grain de pollen est tenu de faire un voyage, qui peut être de quelques centimètres ou de plusieurs centaines de kilomètres et dont la destination est une fleur femelle de la même espèce.

Sans pollen, aucune semence ne germerait dans le monde ; l'herbe se flétrirait et les vergers ne donneraient pas de fruits. Le pollen franchit dans son vol les abîmes de la mort pour opérer le miracle de la vie.

Malgré sa puissance, le pollen est plus fragile qu'une flamme de bougie dans la tempête. Il est toujours en danger de périr de soif ou d'inanition. Contrairement à la semence, il ne possède guère de réserves. Une seule goutte de rosée peut le tuer, car l'eau fait gonfler et éclater l'enveloppe des grains et expose le germe mâle aux funestes rayons ultra-violetts du soleil. Un grain de pollen de blé ne peut vivre que trente-six heures au plus dans des conditions ordinaires.

Frêles comme des flocons de neige, prismatiques comme des diamants, capricieux comme les fanfreluches de l'arbre de Noël, les grains de pollen apparaissent sous ma loupe, suivant le cas, comme un chaton de châtaignier, comme la photographie d'une surface lunaire, comme un amas d'oursins, ou comme un tas de collerettes en papier semblables à celles qui entourent les bonbons. Ses grains ont généralement la forme d'une sphère ou d'une ellipse. Mais il peut se présenter aussi en cubes, tétraèdres, dodécaèdres et pentagones. Les plus gros, comme ceux des fleurs de citrouille, n'ont qu'un quart de millimètre d'épaisseur. Le pollen du myosotis alpestre est cent fois plus petit.

Les connaisseurs peuvent identifier presque tous les pollens, ce qui leur permet de reconnaître ces bombardiers invisibles que sont l'ambrosie, le chêne, les graminées et le plantain, qui jettent leurs poisons sur les victimes du rhume des foins. Il y a soixante-dix postes d'observation aux Etats-Unis qui surveillent ces raids aériens, vague après vague, aux époques de maturité des différentes espèces. Et les experts affirment qu'un immeuble élevé n'est pas un refuge contre la « pollinose », nom scientifique du rhume des foins.

Heureusement, le pollen n'est généralement pas vénéneux. Il n'est personne ou presque, par exemple, que le pollen de pin incommode, bien qu'il soit abondant au printemps et que les gros sacs aériens dont il est pourvu le rendent étonnamment léger. A tel point qu'on en a trouvé jusque sur les neiges du Groenland, alors que les forêts de pins les plus proches se trouvent au Labrador, à 640 kilomètres au-delà des mers.

Il ne faut guère ajouter foi aux « rhumes des roses » dont parlaient nos grands-mères. Car les fleurs odorantes à larges pétales ne sont pratiquement fécondées que par les insectes. Leur pollen n'est pas fait pour être transporté par le vent et ne flotte pas dans l'atmosphère.

Aujourd'hui, tous les enfants peuvent en remonter à leurs

parents sur la façon de transmettre la vie, en raisonnant par analogie avec la collaboration des abeilles et du pollen. Et cependant, il y a trois cents ans, les plus grands savants ignoraient encore que les plantes avaient un sexe. Ou plutôt l'humanité l'avait oublié, puisque les Egyptiens et les Babyloniens pollinisaient leurs dattiers à la main. Malpighi lui-même, le grand anatomiste de la Renaissance, enseignait que les plantes se débarrassent du pollen pour purifier leur sève !

En 1793 seulement, le pasteur allemand Christian Conrad Sprengel découvrit que les insectes transportaient le pollen de fleur en fleur. Considérant la chose comme le plus beau miracle de Dieu, il passait tellement de temps dans les champs à étudier les fleurs et les abeilles qu'il en oubliait de venir au temple où il prêchait et qui était fort en vogue à l'époque. Aussi ses fidèles l'abandonnèrent-ils. Il était tellement en avance sur son temps que son œuvre fut ignorée des savants, jusqu'à ce que Darwin l'exhumât, soixante ans plus tard. (A suivre.)

## TECHNIQUE APICOLE

### **Principes généraux d'élevage de reines par la méthode Alley**

Cours pratique donné à La Ferrière, le 8 juin 1947  
par M. Ad. Bohnenblust, insp. cant. des ruchers.

Notes complétées par M. G. Froidevaux,  
insp. cant. des ruchers des Franches-Montagnes.

Dessins de M. G. Froidevaux, inst.

#### 1. *Stade cellulaire*

##### A. *Oeuf.*

1er jour : position verticale

2me jour : position penchée

3me jour : position couchée

##### B. *Etat larvaire.*

4me jour depuis la ponte = 1er jour de l'état larvaire

5me » » = 2me » »

6me » » = 3me » »

7me » » = 4me » »

8me » » = 5me » »

9me » » = 6me » »

##### C. *Etat pro-nymphal.*

10me jour depuis la ponte = 1er jour de l'état pro-nymphal

11me » » = 2me » »

12me » » = 3me » »

D. *Etat nymphal.*

13 <sup>me</sup> jour depuis la ponte	=	1 <sup>er</sup> jour de l'état nymphal
14 <sup>me</sup> » »	=	2 <sup>me</sup> » »
15 <sup>me</sup> » »	=	3 <sup>me</sup> » «
16 <sup>me</sup> » »	=	4 <sup>me</sup> » »

Dans les circonstances les plus favorables, la naissance de la reine aura lieu *dans le courant du 16<sup>me</sup> jour* depuis la ponte de l'œuf. (Temps minimum.)

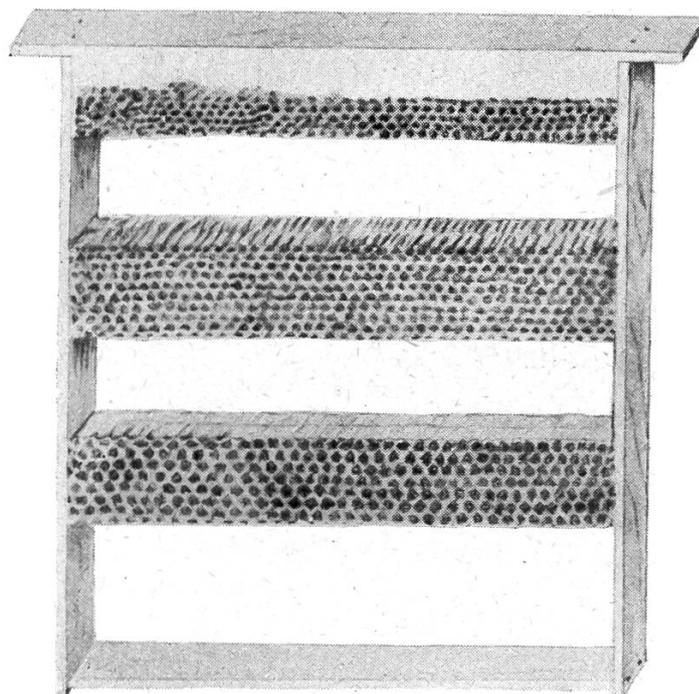


Fig. 1

En général et à de rares exceptions près, les abeilles choisissent des larves de 12 à 36 heures pour leur élevage royal. Il est donc très important de choisir des larves de cet âge pour un élevage artificiel. Les larves du 1<sup>er</sup> jour et du 2<sup>me</sup> jour conviennent seules.

« Il ne faut pas se dissimuler que les jeunes larves d'un ou deux jours sont assez difficiles à voir. Autant l'œuf, grâce à sa blancheur et à la netteté de ses contours, se distingue facilement sur le fond de l'alvéole, autant la jeune larve ténue et de forme indé-  
cise noyée dans une couche de gelée opaque est incertaine ; un œil exercé la devine plutôt qu'il ne la voit, dans une cellule dont le fond est plus blanchâtre que les autres. Nous serions tentés de dire que la larve que l'on doit prendre est celle que l'on ne voit pas : elle existe dès l'instant que l'on aperçoit de la gelée royale dans une cellule. »

P. M.

Afin d'éviter une naissance prématurée, il sera nécessaire de faire le prélèvement des cellules royales le *9me* ou le *10me jour au plus tard* dès la mise en train de l'élevage.

A prélever plus tôt, on s'expose à voir les cellules avorter, les

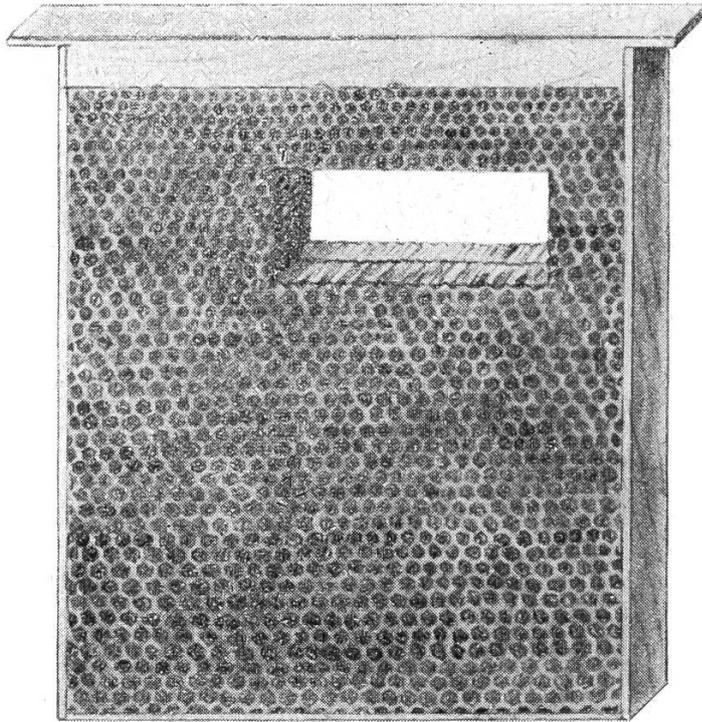


Fig. 2

nymphes étant insuffisamment couvées. Plus tard, on risque une naissance prématurée, la première reine née détruisant sans délai toutes ses congénères ; c'est alors l'échec complet.

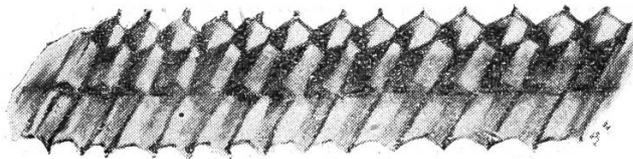


Fig. 3

## II. *Considérations sur la ruche d'élevage*

Il est indiqué de choisir une colonie se disposant à essaimer naturellement comme ruche d'élevage, le succès n'en sera que plus complet. Cependant, cette condition n'est pas indispensable. La colonie éleveuse sera bien pourvue d'abeilles, possédera de

beaux cadres de couvain mûr. On lui en fournira au besoin quelques jours avant sa mise en orphelinage.

*Mise en train ou orphelinage.*

- a) *Suppression de la reine.* — Si celle-ci a encore quelque valeur (jeune et bonne pondeuse), la conserver en formant un petit nucléus ou en disposer d'autre manière.

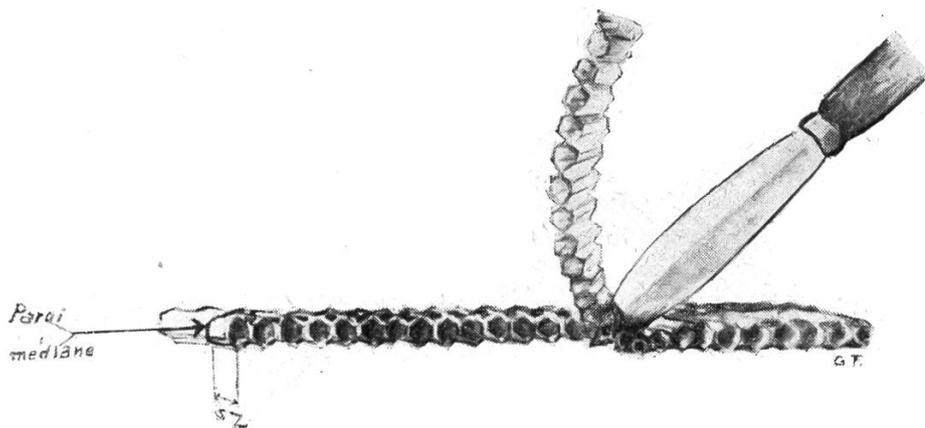


Fig. 4

- b) *Suppression des cellules naturelles.* — Attendre 7 jours révolus. Sortir les cadres successivement et en brosser toutes les abeilles. Rechercher minutieusement et enlever *toutes* les cellules royales, même les simples ébauches.

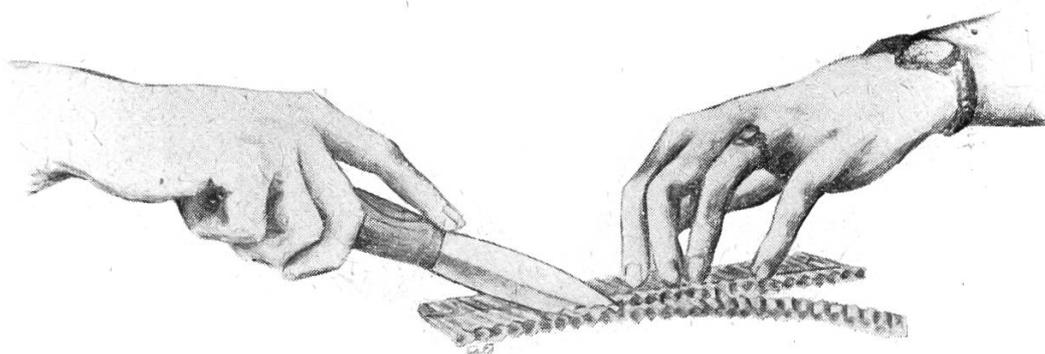


Fig. 4

- c) *Introduction du cadre d'élevage.* — Les abeilles n'ayant plus, après ce délai, aucune larve à disposition suffisamment jeune pour être prise en nourrissement maternel, se jetteront littéralement sur les larves qu'on leur présentera pour les transformer en cellules royales.

### III. *Rayons de ponte*

5, 4 et 3 jours avant l'opération, les rayons devant contenir les larves à prélever seront intercalés dans les cadres à couvain de différentes colonies dont on voudra perpétuer l'espèce.

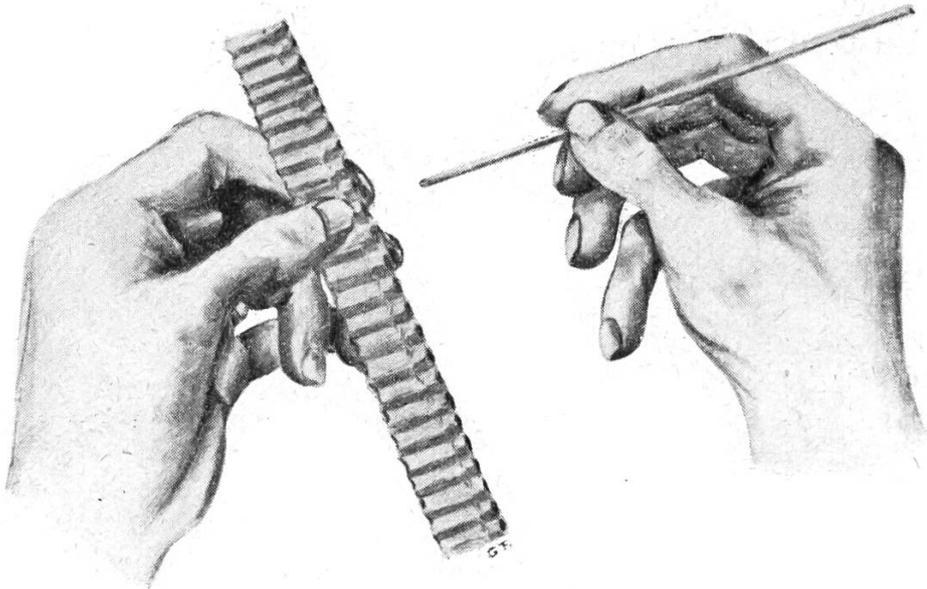


Fig. 5

Plusieurs de ces cadres sont nécessaires pour éviter d'être pris de court au cas où la ponte cesserait pour une raison quelconque dans l'une ou l'autre des colonies de choix.

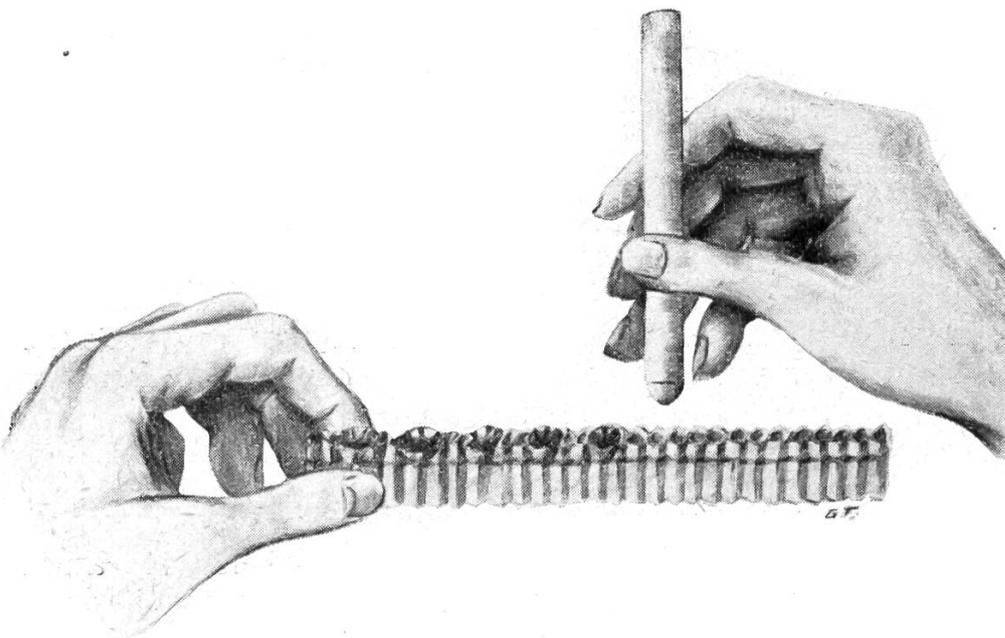


Fig. 6

Ces rayons seront neufs, n'ayant jamais été garnis de ponte. Dans le cas contraire, les cocons laissés par les naissances précédentes entraveraient le travail de découpage.

#### IV. *Rayon d'élevage*

Le rayon d'élevage qui doit recevoir les amorces sera préalablement mis à nettoyer et à réchauffer à l'extrémité du corps

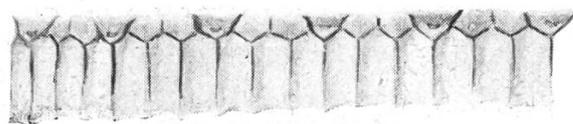


Fig. 7

de ruche d'une colonie quelconque. Il ne contiendra ni miel ni couvain et sera absolument sec.

Le jour de l'opération, il sera préparé de la manière suivante (*fig. 1*):

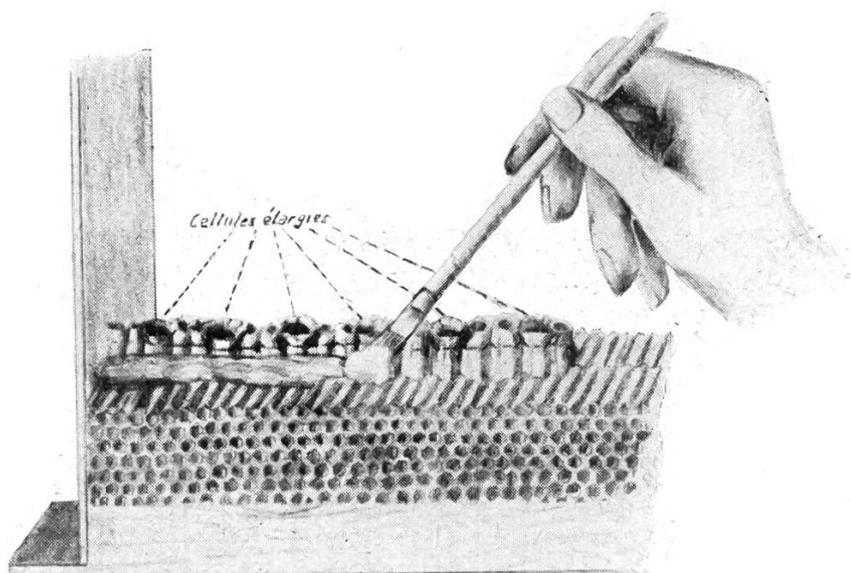


Fig. 8

Au moyen d'un couteau mince, bien aiguisé et préalablement chauffé à la flamme, découper deux bandes horizontales de 6 à 7 cm. de largeur. La partie inférieure des fragments de rayon restants recevra les amorces.

#### V. *Découpage du rayon de ponte*

Afin d'éviter le refroidissement des larves, les opérations de découpage seront faites dans un local ayant au moins 30 degrés C. Chauffer ce local, s'il y a nécessité.

Choisir un des rayons de ponte bien garnis de larves âgées

de 12 à 36 heures. En brosser toutes les abeilles et le poser à plat sur une table.

Se servir du couteau chauffé et découper dans ce cadre un rectangle de 10 à 15 cm. environ (*fig. 2*).

Insérer dans l'ouverture pratiquée, un morceau de cire gaufrée et rendre ce cadre à la ruche où on l'a prélevé. Ce morceau de cire sera maintenu en bonne position en le soudant avec de la cire chaude liquide.

*Découpage des amorces.* — Le rectangle découpé sera divisé en bandes laissant une seule lignée de cellules intactes (*fig. 3*).

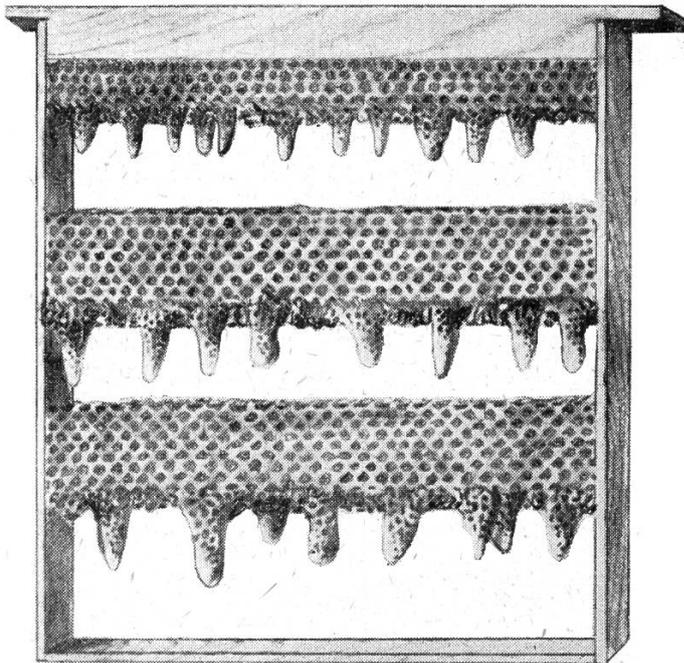


Fig. 9

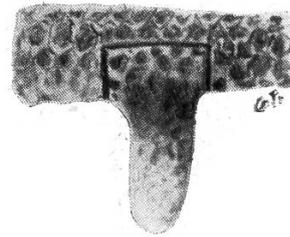


Fig. 10



Fig. 11

On rase le côté contenant les larves à faire élever avec le couteau chauffé, à environ 5 mm. de la paroi médiane (*fig. 4*).

Au moyen d'un bâtonnet ou une simple allumette, on détruit en les écrasant deux larves sur trois, au fond des cellules, pour ménager un espace suffisant aux alvéoles royales (*fig. 5*).

On pourra également, à l'aide d'un bâtonnet tronconique, élargir l'orifice des cellules le plus bas possible, *sans toucher les larves*. On facilite ainsi le travail de transformation des abeilles qui édifient, de préférence, leurs cellules sur ces bases élargies (*fig. 6 et 7*).

#### VI. Préparation du rayon d'élevage

Les amorces sont alors collées, à la cire chaude, à la partie inférieure de chaque bande du rayon d'élevage. Retourner le cadre du haut en bas pour faciliter le travail (*fig. 8*).

Le rayon ainsi préparé est introduit dans la ruche d'élevage entre les rayons de couvain. Dans la ruche suisse, le résultat est meilleur si le cadre est placé plutôt en arrière qu'en avant du corps de ruche. (Mais toujours dans le nid à couvain !)

Pourvoir immédiatement cette ruche d'un nourrisseur et nourrir copieusement, même en temps de miellée, durant les 5 jours que dure le gavage des larves royales. Respecter les précautions à prendre pour éviter le pillage. Maintenir la colonie au chaud.

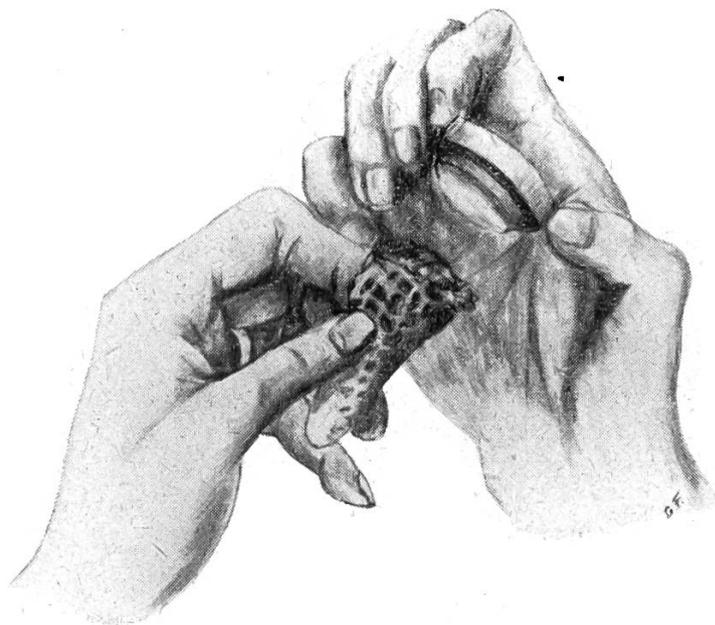


Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14

### VII. *Prélèvement des cellules et utilisation*

Après 9 jours ou le 10<sup>me</sup> jour, prélever les cellules royales (*fig. 9, 10, 11, 12, 13, 14*), peupler les ruchettes de fécondation, en donner aux nucléi préparés à cet effet ou aux ruches rendues orphelines préalablement.

#### *Récapitulation*

- 1<sup>er</sup> jour : Rendre la ruche élèveuse orpheline.
- 2<sup>me</sup> » Rien.
- 3<sup>me</sup> » Introduction des rayons pour la ponte dans les ruches de choix.
- 4<sup>me</sup> » Idem.
- 5<sup>me</sup> » Rien.
- 6<sup>me</sup> » Rien.
- 7<sup>me</sup> » a) Suppression des cellules royales naturelles dans la ruche d'élevage.

b) Découpage des amorces et préparation du cadre d'élevage.

c) Introduction du cadre d'élevage dans la ruche éleveuse.

- 8<sup>me</sup> jour : Nourrir la ruche éleveuse.  
9<sup>me</sup> » Idem.  
10<sup>me</sup> » Idem.  
11<sup>me</sup> » Idem.  
12<sup>me</sup> » Idem.  
13<sup>me</sup> » Rien.  
14<sup>me</sup> » Rien.  
15<sup>me</sup> » Prélever les cellules royales et peupler les ruchettes de fécondation.  
16<sup>me</sup> » Idem, si cela n'a pas été fait la veille.  
17<sup>me</sup> » Rien.  
18<sup>me</sup> » Rien.  
19<sup>me</sup> » Naissance.  
20<sup>me</sup> » Naissance.  
21<sup>me</sup> » Naissance.  
22<sup>me</sup> » Naissance.  
23<sup>me</sup> » Rien.  
24<sup>me</sup> au 26<sup>me</sup> jour : Fécondation.  
27<sup>me</sup> au 29<sup>me</sup> » Ponte.

Un tirage à part de cet intéressant exposé sera fait et mis en vente.

## TRIBUNE LIBRE

### **Trèfle blanc**

Chacun connaît le trèfle blanc ou triolet, excellent fourrage, mais considéré de différentes manières par les apiculteurs au point de vue mellifère, selon les régions ou les pays.

Aux Etats-Unis, c'est la fleur par excellence : Charles Dadant parle d'augmentations de 25 kg. en trois jours ; en 1916, ses ruches ont récolté plus de 100 kg. en moyenne par colonie sur le trèfle blanc.

Mais, dit-il, en Suisse, le trèfle blanc n'est pas mellifère ; il est probable que ce fut l'opinion du maître Bertrand.

Peut-on dire que, chez nous, le triolet ne soit pas mellifère ? nous ne le pensons pas, car l'abeille, quoi qu'on en dise ne butine pas sur une fleur qui n'a pas de nectar (affirmation osée), pourtant la fleur du trèfle blanc est très recherchée par nos avettes.

Elles n'y font, malgré cela, pas de grosses récoltes, les années où cette fleur abonde, par temps favorable, les ruches se remplissent de pollen et d'un peu de miel ; elles restent le plus souvent en bon état comme populations.

Pourquoi cette fleur est-elle excellente en Amérique et mé-

diocre chez nous ? Est-ce le climat, ou y a-t-il plusieurs variétés de trèfle blanc ?

Probablement les deux choses ; en général le trèfle blanc est considéré par l'agriculteur comme une plante spontanée ; il est préférable pour avoir un bon mélange de trèfle blanc dans le gazon, de répandre des scories Thomas riches en acide phosphorique, que de semer des graines de cette plante.

Autrement dit, lorsque l'acide phosphorique est abondant, le trèfle blanc se répand de lui-même.

Mais pendant la guerre, l'acide phosphorique faisait défaut, et les graines fourragères étant très rares, il fallut semer souvent ce que l'on pouvait obtenir comme mélanges fourragers.

C'est ainsi qu'on pouvait voir des champs de luzerne et de trèfle blanc, ou de lotier et trèfle blanc, et ce dernier était déjà en complète floraison à la fin de mai, de deux à trois semaines plus tôt que le trèfle indigène.

Ces fleurs étaient couvertes d'abeilles malgré l'abondance des autres fleurs mellifères, ce qui empêchait de se rendre compte de la valeur des fleurs de trèfle.

Nous nous sommes informés de leur provenance auprès des marchands-grainiers fournisseurs de ces semences ; il nous fut répondu que pendant la guerre, presque toutes les graines fourragères provenaient des Etats-Unis.

En conclusion, il semble que le trèfle blanc d'Amérique soit une variété différente de la nôtre.

Peut-être serait-il possible de faire un essai avec la graine de trèfle blanc des Etats-Unis et de la semer sur une surface suffisamment grande pour pouvoir contrôler sa valeur mellifère comparée au triolet indigène.

Nous nous permettons de soumettre la chose au comité romand.

*P. J.*

\*  
\* \*

Pour répondre à notre aimable correspondant, nous avons demandé à l'Ecole cantonale d'agriculture de bien vouloir donner son avis à ce sujet.

Le trèfle blanc est une plante de pâturage où il se développe fort bien en se propageant par ses tiges rampantes. En Suisse, on en met généralement très peu dans les prairies artificielles de courte durée, parce que les rendements seraient trop faibles. Comme il a, d'autre part, l'inconvénient d'être envahissant, l'on obtiendrait, au bout de peu de temps, des prairies, bien garnies, certes, mais à rendements absolument insuffisants.

En Italie du Nord, on dispose de trèfles blancs donnant de belles coupes d'herbe, durant deux ou trois ans. Or, ces trèfles,

importés et examinés en Suisse, ont été abandonnés à cause de leur durée trop faible ; ces trèfles ne supportent pas les rigueurs de l'hiver et les irrégularités du climat.

Aux Etats-Unis, l'utilisation du trèfle blanc est plus fréquente que chez nous ; cela provient très vraisemblablement du genre d'exploitation. En effet, dans certaines provinces des U. S. A., le bétail est beaucoup plus souvent au pâturage que ce n'est le cas dans notre pays. La culture est moins intensive, le sol moins coûteux. Dans ces pâturages de plaine, comme on en voit aussi beaucoup au Danemark et en Suède, le trèfle blanc prospère magnifiquement, car il supporte d'être piétiné et brouté court.

La sélection du trèfle blanc est poussée de façon fort active en Angleterre, mais à notre connaissance, l'on ne recherche là-bas que des types convenant aux pâturages.

Il ne semble pas indiqué de vouloir augmenter les cultures de trèfle blanc dans notre pays avant que l'on dispose de souches sélectionnées, donnant des garanties suffisantes de rendement et de durée.

*J.-P. Chavan, ing. agr.*

### **Les abeilles entendent ou n'entendent pas ? Elles sentent**

Suite à l'article paru dans le dernier *Bulletin*, permettez-moi de donner mon impression à ce sujet.

Un faucheur qui coupe l'herbe à proximité d'un rucher sera généralement piqué à cause de l'odeur dégagée par les plantes meurtries, l'odeur de la transpiration du faucheur et surtout à cause des gestes brusques de ce dernier.

Si les abeilles laissent un faneur ramasser son foin sec, c'est que celui-ci ne dégage plus d'odeur (sic) et que les mouvements d'un faneur sont moins brusques que ceux du faucheur.

Afin de contrôler l'effet de l'odeur, faites l'essai suivant : Pendant la bonne saison, placez-vous sans bruit devant une forte colonie et sans mouvements brusques vous triturez dans vos mains une poignée de plantes à odeur forte (camomille, cerfeuil, etc.) et vous serez servi en fait de piqûres.

L'on entend aussi souvent dire qu'il ne faut pas parler fort en s'approchant des abeilles. Ce n'est pas la voix élevée qui les importune, mais c'est l'haleine de celui qui cause. Si vous causez avec la main devant le nez et la bouche, vous remarquerez bien moins d'irritation.

Après tout, pourquoi est-ce qu'un vacher en habit de travail ou une gentille demoiselle parfumée ne peuvent pas approcher d'un rucher ? C'est toujours à cause de l'odeur.

*Eugène Rithner.*

### Nos „amies“ les guêpes

» Quelles sales bêtes ces guêpes ! et sur ma verrue encore qu'elle m'a piqué », ainsi marmonnait en prenant le Ciel et chaque passant à témoin, une bonne dame ayant dépassé la soixantaine, faisant route de Prilly à Lausanne, à fin août dernier.

Oui, sales bêtes, lorsqu'elles vous piquent, quand elles sont presque aussi nombreuses dans vos nourrisseurs que les abeilles, qu'elles envahissent vos ruchers ; qu'elles entrent par centaines dans vos cuisines dès qu'une odeur de confiture est perceptible ; quand elles attaquent vos fruits, perçant les pelures les plus épaisses. — Tout cela, convenons-en, sont des inconvénients, parfois gros. — Mais il y a aussi la contre-partie ; avez-vous observé ces beaux insectes à robe jaune et noire ? vifs, alertes, à puissance de vol merveilleuse ? avez-vous vu la quantité prodigieuse d'insectes, mouches, moucheron de toutes les espèces, y compris leurs larves, vermisseaux des fruits, chenilles, etc., etc., qu'ils consomment. C'est à la pointe du jour, dès trois heures déjà, et à sa chute, que la vie des communautés est la plus forte ; à ces moments-là, l'activité devient débordante ; les proies les plus diverses d'un volume et d'un poids souvent étonnants sont amenés en nombre considérable au nid pour le nourrissement des larves. Voyez-les, furetant sous chaque feuille, brindille, prêtes à happer une proie éventuelle ; elles manquent rarement leur objectif. Par la forte chaleur, comme les abeilles, elles ventilent leurs nids mais d'une façon différente, c'est-à-dire à tête tournée vers l'extérieur. Suivant qu'en mai ou juin, les conditions de développement des nids soient favorables, l'élevage s'amplifie rapidement, de sorte qu'à fin juillet déjà, nous voyons leurs cohortes prendre le chemin de la demeure des hommes en quête d'éléments favorables à l'entretien de leurs jeunes.

En 1942, un nid fut construit dans une ruchette à 6 cadres ; à mi-juillet, il l'occupait complètement ; quelle belle colonie ! il est cependant superflu de dire que la hausse ne fut pas posée. Les occupantes n'ont jamais attaqué ni gêné en quoi que ce soit les travaux de jardinage à proximité que ce soit de plein jour ou le soir. La famille fut étouffée au début d'octobre et voici en bref ce qu'il y fut trouvé : quatre gâteaux superposés occupant toute la surface de la ruchette et contenant encore du couvain, mais exclusivement des mâles par plusieurs centaines ; plus, au quatre coins, un petit nid à grosses cellules vides ayant servi sans doute à l'élevage des mères : les insectes comptés, se répartissent comme suit : 1897 ouvrières, 1165 mâles et... 213 femelles fécondées se trouvant toutes réunies, sauf deux, dans la partie supérieure du nid où elles auraient vraisemblablement passé l'hiver, donc au total 3275 individus.

Si donc, un seul nid peut produire 213 femelles fécondées pour la saison suivante, on imagine sans peine la quantité prodigieuse de reproductrices vagabondant le pays ; si chacune donnait naissance à un nid complet, les hommes seraient rapidement contraints à élire domicile à 2000 mètres d'altitude. Toutefois le Maître de la Vie a tout ordonné, tout prévu, et quand parfois, une rupture d'équilibre se produit, il est rare que l'année suivante l'ordre ne soit pas rétabli. Ainsi au printemps 1943, les embryons de nids furent excessivement nombreux, mais ils périrent ou furent anéantis par la maladie ; le couvain devint noir, sec ou une partie des œufs restèrent stériles... puis tout redevint dans l'ordre.

Malgré les ennuis incontestables que la guêpe peut occasionner aux apiculteurs et malgré les apparences souvent contraires elle est l'un des meilleurs destructeurs de petits insectes dit nuisibles et vermine des vergers, un excellent agent de voirie avec son gros partenaire le frelon ; son élimination totale serait aussi préjudiciable que la disparition des oiseaux.

Nous ne savons plus quel esprit chagrin a imaginé, il y a quelques décades, que les insectes ailés ou non, parviendraient à prendre le pas sur l'humanité ; ce serait difficilement admissible si, actuellement, la vermine humaine ne courait pas d'elle-même à sa destruction. Si vous doutez de cette assertion, lisez les journaux politiques.

Prilly, septembre 1948.

*A. Grobet-Magnenat.*

Les gâtés du rucher, par Nini

**Distraction...**

Un jour du mois de mai, le professeur Untel est appelé au téléphone :  
— Monsieur, votre femme a eu un accident en voulant ramasser un essaim sorti d'une de vos colonies et qui s'était posé sur un arbre de la propriété de M. Dutilleul, venez vite, car il faudra sans doute la conduire à l'hôpital.

Le professeur prend son parapluie et se met à courir, en pantoufles, du côté de la demeure de M. Dutilleul. Arrivé devant la maison et apercevant un bel essaim pendu à un arbre proche, il se dit tout à coup :

— Incorrigible étourdi que je suis ! On a dû se tromper de numéro de téléphone, je ne suis pas marié et je n'ai jamais eu d'abeilles.

**La page de la femme**

Nous voici de nouveau à l'entrée de l'hiver et on pourrait presque dire : « Rien de nouveau sous le soleil », ou plutôt rien de nouveau chez nos abeilles, pour le moment. Et pourtant, il y a eu du nouveau cet été, pour mon compte surtout. — D'abord, jamais je n'ai eu des colonies aussi fortes et, si le temps avait été plus favorable, nous aurions eu une année record en fait de récolte. Je ne sais pas s'il faut attribuer ce grand nombre d'abeilles

au sirop de sapin donné au printemps, ou si c'est au beau printemps dont nous avons été gratifiés.

Malgré toutes précautions et surveillance pour éviter les essaims, nos colonies ont essaimé, même jusqu'à fin de juillet, moment où je ne m'attendais plus à trouver d'essaims. Chose extraordinaire, même les secondaires ne sont jamais allés bien loin, ni très haut, il était facile de les recueillir. Ce qui a été compliqué, ce fut pour les mettre en ruchette ; pas plutôt un essaim était-il dedans, que le voilà dehors, se fixant presque à la même place. J'ai dû avoir recours à des amis apiculteurs et après beaucoup de patience pour trouver la reine, nous avons constaté qu'ils étaient orphelins ; pas tous, mais quelques-uns. Y a-t-il eu une fausse manipulation de ma part en enlevant les cellules royales juste avant la sortie des essaims ? Ce pourrait être possible ! Ces orphelins ont été remis à la ruche mère sans bataille aucune.

Cette année, mes chères abeilles m'ont un peu découragée, car, quand on n'a pas son rucher près de la maison, quel travail, quelle vigilance pour que tout reste en bon ordre ! Malgré tout, j'ai trouvé un essaim péri dans l'herbe. Je n'étais pas allée voir mes abeilles pendant trois jours, le temps était excessivement mauvais, l'essaim a profité d'une éclaircie pour se poser où tous se posaient en général et comme il a passé la nuit dehors, sans abri, il a succombé sous la pluie et le froid.

Enfin, nous sommes contents malgré tout, et nous avons pu mettre nos ruches en hivernage dans de bonnes conditions.

Dans les derniers Bulletins, la « Page de la femme » était introuvable, pourquoi ? Pourtant, est-ce que ces chères amies apicultrices n'auraient pas quelque chose à nous raconter ou à nous apprendre ? Chez nous autres, à la montagne, les idées sont un peu étroites, tandis qu'en plaine, où l'horizon est vaste, il y a sûrement des choses très intéressantes à nous conter.

A bon entendeur, « Salut ! »

*José Buttet, Gryon s/ Bex.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

### **Société romande d'apiculture**

*Procès-verbal de la 72me assemblée des délégués  
tenue à Lausanne, le 13 mars 1948*

L'assemblée est ouverte à 10 h. 15, par M. l'abbé Gapany, président central. Celui-ci a le plaisir, dans un nouveau local spacieux, confortable, bien éclairé, de souhaiter une très cordiale bienvenue, d'abord aux dames, puis aux membres vétérans, aux délégués et à M. le professeur S. de Beaumont. Il forme des vœux de prompt rétablissement à M. Paul Meunier, membre du comité, absent pour cause de maladie.

Le président constate que la présente assemblée a été régulièrement convoquée selon les statuts : ses décisions seront donc valables. Il émet le désir

que les délibérations soient empreintes de courtoisie, exemptes de passion. Puis il rappelle le souvenir des membres de la Romande décédés au cours de l'année et adresse aux familles endeuillées des pensées de consolation, il rend un vivant hommage de gratitude à notre affectionné et regretté Ferdinand Schumacher.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de tous ces chers disparus.

*La liquidation de l'ordre du jour.*

1. Le contrôle des pouvoirs révèle la présence de 124 délégués, représentant 46 sections — deux sections ne sont pas représentées — et 6392 sociétaires à ce jour.

2. Sont désignés comme scrutateurs et acceptent : MM. Horrisberger, Clerc, Liron et Chambettaz.

3. Le rapport présidentiel sur l'exercice 1947, lu par M. Gapany, toujours complet, toujours intéressant, d'une clarté remarquable, est adopté et vivement applaudi. Ce rapport paraîtra en entier dans le *Bulletin*.

M. A. Mayor, président d'honneur, remercie M. Gapany et lui exprime au nom de l'assemblée, sa gratitude et sa reconnaissance.

4. *Finances.* — Le rapport financier de l'exercice 1947 est lu par M. Duruz, de la Société fiduciaire Mandataria, et celui des annonces par le préposé, M. Ch. Thiébaud.

Quelques demandes d'explications sont formulées par plusieurs délégués, sur différents postes, auxquelles il est donné réponse par M. Duruz. Celui-ci pour donner suite à la requête de nombreux délégués, lit encore les conclusions de son rapport sur l'exercice 1946 (parues dans les *Bulletins* de novembre 1947 et février 1948).

Au nom de la commission de gestion, formée de MM. Aug. Guerry, section La Broyarde, G. Matthey, Chamossaire, Henri Gaillard, Conthey, et Aug. Cart, Cossonay, le dernier nommé lit leur rapport, qui conclut à accepter les comptes, tels qu'ils sont présentés, d'en donner décharge au comité et de relever la commission de son mandat.

MM. Grandchamp et Thurler se déclarent satisfaits. Ils font tous deux observer qu'ils n'ont aucunement mis en cause l'honorabilité de M. Schumacher, que seuls les comptes de 1946, ne leur avaient pas paru être d'une clarté suffisante.

M. Horrisberger, dans une belle envolée d'une haute inspiration morale, remet de l'ordre dans les réflexions de deux orateurs, en ce qui concerne le secrétariat et la reprise de la comptabilité.

Mis aux voix, les comptes de la Romande et des annonces de l'exercice 1947, ainsi que le bilan de l'exercice 1946, redressé par la Société Mandataria, sont adoptés à l'unanimité des voix de l'assemblée.

Le président remercie chaleureusement M. Duruz de son travail dévoué, ainsi que Thiébaud et les membres de la commission de gestion.

Il rend un témoignage posthume de reconnaissance à l'ancien caissier et souhaite à M. Soavi beaucoup de contentement et de satisfaction dans l'accomplissement de sa nouvelle et difficile tâche en comptant que chacun fera tout son possible pour lui faciliter le travail.

*Budget.* — Le budget pour l'exercice 1948, présenté par M. Soavi, est adopté après une remarque de M. Porchet.

*Commission de gestion.* — Conformément à l'art. 36 des statuts, les sections : Côte neuchâteloise, Côte vaudoise, District du Lac, Entremont, sont désignées pour assurer la vérification des comptes et la surveillance de la gestion de la Société pour l'exercice 1948.

5. *Admission d'une nouvelle société.* — Les statuts de la nouvelle section « Vallée de Joux » ayant été régulièrement adressés et approuvés par le

C. C., l'admission de celle-ci est acceptée sans opposition, avec applaudissements unanimes.

6. *Adoption des rapports.* — Le procès-verbal de l'A. D., du 8 mars 1947, ainsi que les rapports présentés et publiés dans le *Bulletin*, ne donnant lieu à aucune observation, sont acceptés par l'assemblée entière. Il en est de même pour le bref compte rendu des assurances de l'exercice écoulé, présenté verbalement par M. Valet.

7. *Elections statutaires.* — Sur proposition d'un délégué, agréée par l'assemblée, les deux membres sortant du comité et rééligibles, MM. Gapany et Valet, sont réélus à mains levées et à l'unanimité.

Pour remplacer MM. O. Niquille, qui décline une réélection et F. Schumacher, décédé, MM. Horrisberger et Mermoud présentent les candidatures suivantes : le premier nommé, au nom de la Genevoise, M. Paul Zimmermann, Dr ès sc. nat. — absent aujourd'hui pour cause majeure, — et le second au nom de la section du Gros de Vaud, M. Aug. Gonet à Vuarrens.

Par décision unanime, l'assemblée renonce au vote par bulletins et élit ces deux candidats membres du comité central à mains levées, sans opposition.

M. Gapany, en remerciant l'assistance de son choix, l'assure que les membres qu'elle vient de réélire sauront continuer à mériter la confiance de leurs collègues, il adresse de vives félicitations aux deux nouveaux élus et remercie Niquille pour l'activité qu'il a déployée au sein de la Romande.

M. Gonet à son tour, affirme qu'il fera tout son possible pour être digne de l'excellence des sentiments qui lui sont témoignés, dont il reporte l'honneur sur la section du Gros de Vaud.

8. *Fixation de la cotisation pour 1949.* — L'assemblée en vote le maintien au chiffre actuel, soit fr. 7.—, y compris la prime des assurances. M. Valet rappelle les modalités du paiement des primes d'assurance, dont le préposé est actuellement M. Paul Meunier, à Martigny-Bourg.

9. *Concours de ruchers 1948.* — Le tirage au sort désigne la circonscription No 6, soit : les sections Grandson, Béroche, Côte neuchâteloise et Val-de-Ruz.

10. *Cours de montagne 1948.* — A la demande de M. Mouche, l'assemblée décide d'accorder l'organisation du cours de montagne 1948 à la section des Franches-Montagnes.

11. *Fête de la Romande.* — L'assemblée ratifie la proposition des sections valaisannes d'organiser la fête de la Romande en 1948.

M. Voutaz, vice-président de la Fédération valaisanne, donne un brillant aperçu de ce que sera le programme de ces deux journées de gala, qui auront lieu les samedi 3 et dimanche 4 juillet prochains à Sierre.

C'est l'occasion pour le président de remercier chaleureusement les sections valaisannes pour leur dévouement et leur souhaite un heureux succès dans l'accomplissement de cette belle manifestation.

12. *Activité 1948.* — En plus des importantes tâches prévues par l'art. 9 des statuts, le C. C. envisage :

- a) étude pour constituer une élite d'apiculteurs — maîtrise — ;
- b) collaboration à la formation d'une union des éleveurs de reines ;
- c) législation fédérale apicole ;
- d) lutte contre les maladies des abeilles.

13. *Propositions statutaires des sections.* — La section « Les Alpes » désire que la Romande étudie le projet d'un insigne de membres vétérans.

Après un échange de vues, le C. C. est chargé de réaliser cette idée, peut-être, comme le suggère M. Bolle, par une simple banderole entourant l'insigne romand actuel et portant la mention « Vétéran ».

Cet insigne sera acheté par les sections au prix de revient, pour être remis

à leurs sociétaires vétérans, sans qu'il en résulte aucun frais pour la caisse de la Romande.

14. *Divers et propositions individuelles.* — Aucune.

La partie administrative étant terminée, à une heure fort avancée, le président donne immédiatement la parole au conférencier de ce jour, M. le professeur S. de Beaumont, qui nous entretiendra du langage des abeilles.

Cette conférence fort intéressante, faite en un parler clair et châtié, enthousiasma l'auditoire. Heure dorée, qui coula trop vite au gré de tous, mais qui, après tant d'autres, aura certainement enrichi le précieux capital de notre savoir apicole.

M. Gapany remercie M. de Beaumont et lui exprime le plaisir et la reconnaissance de l'assemblée, qui a pu s'instruire de façon vivante tout en saisissant mieux le comportement de nos abeilles dans leur langage mystérieux.

Au cours du repas qui suivit, plantureux, vrai régal, fort bien servi par le cordon bleu du café Vaudois, pris en commun au moment où le cadran solaire de la Place de la Riponne indiquait 13 h. 45, Gapany procéda à la cérémonie de la remise des gobelets et plats dédicacés aux membres vétérans, ayant 35 et 50 ans d'activité à la Romande.

Le secrétaire leur adressa une allocution de circonstance. La liste des promotions de vétérans de 1948 est mentionnée dans le rapport présidentiel dans le *Bulletin*.

Un vétéran du Jura bernois raconta des histoires humoristiques de ses souvenirs d'apiculteur.

Pour clore cette séance, le président se plaît à constater l'attention soutenue des délégués au cours de la journée et leur souhaite une abondante récolte et un heureux retour dans leurs foyers.

Le plumitif des assemblées en remisant son crayon, après avoir consigné son dernier procès-verbal, se remémore en guise de conclusion, une maxime charmante d'un poète persan :

Pourquoi en respirant la rose, penser à son éphémère beauté ?

Garde plutôt le souvenir de son parfum et tu oublieras qu'elle est flétrie.

Le secrétaire : *O. Niquille.*

### **Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture**

Dernier délai pour le paiement de l'assurance noséma, le 15 décembre 1948. La prime est de 20 ct. par colonie, mais au minimum 50 ct. par membre.  
Compte de chèques IVb 1655. *Le caissier.*

### **Montagnes neuchâteloises**

Tous les membres de la section sont cordialement invités à notre réunion amicale du vendredi 10 décembre ; rendez-vous dès 20 heures, au café de la Paix 74, La Chaux-de-Fonds.

### **Société d'apiculture de Lausanne**

La prochaine réunion amicale aura lieu le *vendredi 17 décembre*, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : *Pourquoi cette colonie est-elle misérable ? Accident, maladie ?*

*Le comité.*

\*

Habituellement, la séance réglementaire d'été donne lieu à une course en société ; course toujours très fréquentée et appréciée. Pour ne pas gêner les assises de la Romande, à Sierre, en juillet, et celles de la Vaudoise, à Morges, en août, le comité avait jugé que cette tradition pouvait être abandonnée en 1948 ; d'ailleurs, les manifestations et les occasions de voyager ne manquent pas. *Vox populi, Vox dei* ; les apiculteurs tiennent à cette sortie dans laquelle se resserrent les liens d'amitié. Pour ramener un peu de calme,

le comité fixa au 5 septembre la réunion d'été avec montée aux Rochers de Naye. Hélas ! la pluie retint chacun chez soi ; un seul — qui n'avait pas suivi les avis du comité — trouva le temps suffisamment clément pour pousser jusqu'à Montreux.

Mais le règlement doit être appliqué : budget et cotisations pour 1949 seront admis à temps pour permettre le travail du caissier. Dans ce but, une séance s'est tenue à l'Ecole normale, le 17 octobre ; les vendanges, un dès beaux dimanches de la saison, ont retenu des membres, si bien que ceux-ci ont été beaucoup moins nombreux qu'à l'ordinaire. Après l'adoption d'un copieux procès-verbal de la séance de janvier et l'admission de 12 nouveaux membres, le budget est voté par fr. 3051.50 aux recettes et fr. 3115.— aux dépenses, d'où déficit présumé de fr. 63.50. La cotisation pour 1949 est fixée à fr. 9.— ; part de la section : fr. 1.50. Les séances mensuelles ont repris en novembre. M. le président Grandchamp sollicite des sujets à traiter dans ces réunions amicales, et il est remercié pour l'article qu'il a publié dans la *Nouvelle Revue de Lausanne*, en réponse à une relation qui incriminait la mort d'un enfant, dans le canton de Schwytz, par empoisonnement, suite de la piqûre d'une abeille.

« Comment rendre un rucher prospère », tel fut le sujet de la conférence que donna — et avec quelle maîtrise — M. A. Loup, apiculteur et inspecteur des ruchers de la Gruyère. « Cette conférence sera un enrichissement pour chacun par sa valeur pratique et les fines observations présentées », disait la convocation. Ce fut si vrai, que M. le président et les auditeurs enthousiasmés remercièrent le conférencier par leur attention soutenue et leur vibrante ovation ! A une autre fois, M. Loup !

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 13 décembre 1948, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4, remis à neuf.

Sujet : *Que fait-on à la Romande ?* par M. le Dr P. Zimmermann, secrétaire central.

### **Section de Grandson et Pied du Jura**

La section d'apiculture Grandson-Pied du Jura a tenu son assemblée d'automne le dimanche 31 octobre, au café du Commerce à Grandson.

Le président, N. Clément, procéda à la remise des médailles, diplômes et primes aux lauréats des concours de ruchers et d'élevage de reines. Les heureux et méritants bénéficiaires de ces distinctions sont MM. Pierre Roulet, Fontaines (ruchers et élevage), Roland Gloor, Ste-Croix, Ewald Compondu, Giez, Roger Cuendet, Baulmes, Curti Robert, Yverdon, Abel Simon, Novalles, Ernest Montandon, Giez.

M. le professeur J. de Beaumont parla ensuite du langage des abeilles. De nombreuses sections ayant déjà entendu son exposé et en ayant parlé dans le *Bulletin*, nous n'y reviendrons pas. Disons que cet exposé fut captivant, lumineux et qu'il enthousiasma chacun des auditeurs nombreux qui avaient tenu à bénéficier des expériences et des connaissances de ce savant aussi modeste que compétent.

### **Section d'Erguel-Prévôté**

L'hiver s'annonce bientôt, chers amis apiculteurs. Allons-nous rester inactifs, nous aussi ?

C'est le moment de penser à l'année prochaine, de proposer des réformes, de signaler des cas intéressants. Je vous propose une réunion à Sonceboz, pour le 12 décembre. Là, nous pourrions échanger nos idées, et, pour corser l'intérêt de l'après-midi, M. Bourquin, apiculteur, serait disposé à nous causer de la mise en hivernage. Que ceux que la réunion intéresse se donnent rendez-vous à Sonceboz, à 14 heures, en notre local habituel. *Le président.*

## † Henri BORGEAUD-DONY

Cet excellent membre de la Société d'apiculture de Lausanne et de celle de Cossonay a fait partie de leurs comités. Il était membre vétérane de la Romande et avait reçu le joli plateau délivré au jubilé cinquantenaire des fidèles apiculteurs. Il le reçut des mains de ses collègues lausannois avec une joie touchante. Henri Borgeaud avait fait partie de la commission d'apiculture à l'exposition fédérale d'agriculture en 1910.

Henri Borgeaud : une belle figure de chez nous. Voyez son visage fin, au sourire un peu malicieux, mais si bienveillant. Paysan de notre terre, au corps svelte, vigoureux, aux mouvements aisés, sans précipitation et sans lenteur ; par surcroît, apiculteur d'élection. Il cultivait ses terres et son verger avec soin, son rucher avec amour.



Paysan, oui, et paysan amène, cultivé, au langage correct, sans rudesse, ni fadeur. Il fallait le voir parcourant la campagne, montrant les belles cultures, les prairies onduoyantes, les arbres chargés de fruits. Il était heureux d'admirer et de faire admirer la richesse du coin de terre qui le faisait vivre, qui lui rendait en fruit et en beauté les soins qu'il lui prodiguait. Il fallait le voir, surtout, au milieu de ses trente colonies, au beau temps de sa force, comme il les présentait, donnant en quelques mots les caractéristiques de chacune, les découvrant avec ménagement, faisant admirer les populations nombreuses ou les rayons ambrés.

Très aimé dans son village, qui a tout entier suivi ses obsèques, il s'intéressait à ses affaires et a longtemps fait partie des autorités communales et paroissiales.

La vie d'Henri Borgeaud fut attristée par la perte d'une compagne très chère ; elle l'aida vaillamment à élever une famille de cinq enfants, qui lui ont rendus en soins attentifs, pendant une longue maladie, l'amour qu'il leur avait prodigué dans leur jeunesse.

Nous garderons à sa mémoire un pieux souvenir et nous présentons à sa famille notre sympathie bien vive et bien sincère. A. G.

## † François JACCAUD

En ce jour de la Toussaint, mourait, à Echallens, un vétérane de la Romande, membre de la Société d'apiculture de Lausanne, François Jaccaud. Il possédait à Cugy (Vaud), un moulin où longtemps il fut le chef aimé et respecté, calme, ordonné. L'âge, la fatigue, s'ajoutant au souvenir de jours pénibles, le firent abandonner sa profession et ses ruches, et pourtant, elles furent longtemps la distraction des heures douloureuses.

Veuillent, Madame Jaccaud et sa famille recevoir la pensée émue et sympathique des apiculteurs, qui se souviennent de leur fidèle camarade.

A. G.

## † Marc VOUMARD

Le groupe de Tramelan est frappé par la douleur. En peu de temps, deux de ses membres fervents s'en sont allés.

M. Marc Voumard était très connu dans la localité. Il exerçait la profession de monteur de boîtes. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, il fut trop tôt enlevé aux siens. M. Voumard fut un homme de bien ; paisible, très affable, il jouissait de l'estime générale.

M. Voumard était également un apiculteur minutieux, mettant autant d'amour à soigner son rucher, nouvellement rénové, qu'à l'exercice de sa profession.

Entré dans la Société en 1912, M. Voumard se voyait décerner le gobelet traditionnel l'an dernier.

A sa famille en deuil, aux amis de Tramelan qui viennent de perdre un membre de valeur, va notre sympathie.

## † Victor CHATTON

*Président d'honneur de la Société d'apiculture de la Glâne*

La mort continue sa moisson parmi les fondateurs de la Société d'apiculture de la Glâne. Elle vient de ravir le plus méritant d'entre eux, M. Victor Chatton, décédé à Chavannes-sous-Romont, à l'âge de 72 ans. Le défunt pratiqua l'apiculture dès sa jeunesse. Il y a quarante ans, il se faisait construire un magnifique pavillon de 60 ruches. Lors du concours de ruchers organisé par la Romande, en 1912, il obtint une médaille de vermeil.

M. Chatton s'intéressa toujours vivement au développement de l'apiculture en pays de Glâne. Pendant de nombreuses années, il remplit les fonctions d'inspecteur de la loque. En 1930, avec l'appui de quelques collaborateurs, il fonda la Société d'apiculture de la Glâne, dont il fut président jusqu'en 1941 et membre du comité jusqu'à sa mort. Entre temps, en reconnaissance des services rendus à sa chère société, il avait été nommé président d'honneur. Bien qu'il fut d'une constitution délicate, M. Chatton se dépensa sans compter, jusqu'à la fin, à la cause de l'apiculture glânoise.

Mais il fut plus encore qu'un apiculteur enthousiaste, avisé et serviable ; c'était l'homme de confiance, ne manquant jamais à la parole donnée, le bon citoyen attaché aux principes de son parti, dévoué à la chose publique, et surtout, l'époux et le père exemplaire. Il laisse de très nombreux enfants qu'il a élevés dans les meilleures traditions fribourgeoises et chrétiennes et qui lui font tous honneur.

Les apiculteurs glânois présentent à la famille du très regretté M. Chatton l'expression de leur profonde et sincère sympathie et garderons de lui un souvenir reconnaissant et durable.



## Agenda apicole romand 1949

L'*Agenda apicole romand 1949* va paraître d'ici quelques jours. Il se présente comme d'habitude, à ses nombreux amis, avec ses innombrables commodités ; travaux des mois, tableaux de toutes sortes pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruches, notes, etc., sans compter ses calendriers, ses conseils divers, nouveautés, listes des membres du comité central, présidents de sections, inspecteurs de la loque, détenteurs de microscopes, et sa partie rédactionnelle qui est toujours fort appréciée.

Notons encore les renseignements sur le concours de ruchers, le contrôle du miel, les assurances responsabilité et vols et déprédations.

Le tout forme une petite encyclopédie apicole et un aide-mémoire qu'il est utile de posséder.

Grâce à ce petit ouvrage, l'on obtient après quelques années, si l'on veut bien se donner la peine de prendre les notes nécessaires, un petit historique de son rucher.

Chaque exemplaire de l'*Agenda apicole romand 1949* contiendra un *bon-prime* donnant droit au tirage au sort de trois beaux lots : une ruche neuve D.-B. ou D.-T., une caisse à essaim D.-B. ou D.-T., un enfumoir.

L'*AGENDA APICOLE ROMAND 1949* sera envoyé en communication aux apiculteurs qui le gardent habituellement, ceci jusqu'à épuisement de l'édition. Pour l'obtenir sûrement, le commander à la Librairie apicole romande, St-Aubin (Ntel). Prix fr. 3.50 franco. Chèques postaux IV 1396.



**LIBRAIRIE APICOLE - Caillas :** L'apiculture à grand rendement par les méthodes modernes. — *Perret-Maisonneuve* : L'apiculture intensive et l'élevage des reines. — *Alphandéry* : Un rucher naît. — *Dugat* : La ruche gratte-ciel. — *Bertrand* : La conduite du rucher. — *Angelloz-Ni-*

*coud* : Les maladies des abeilles. — *Granger* : Les maladies des abeilles. — *Delpéré* : L'élevage des reines. — *Durand* : L'introduction des reines. — *de Layens* : Cours complet d'apiculture. — *Mæterlinck* : La vie des abeilles. — En vente chez *Alexandre RITHNER, Monthey*.

# L'agenda apicole romand 1949

Prix ;  
Fr. 3.50

Participation au tirage au sort de 3 beaux lots

CHÈQUES POST. IV 1396

1 ruche neuve D.-B. ou D.-T.  
1 caisse à essaim D.-B. ou D.-T.  
1 enfumoir

**Librairie apicole romande**

SAINT-AUBIN (Ntel)